



GUIDE DE LA COOPÉRATION

Nord - Pas de Calais

dans les domaines de

l'eau et l'assainissement

Enjeux et pratiques

Enjeux et pratiques des outils pour agir
des outils pour agir



sommaire

—	Avant propos	3
—	La coopération décentralisée dans les domaines de l'eau et de l'assainissement	6
—	Panorama des actions et des partenariats en Nord - Pas de Calais	7
—	Etudes de cas	10
	Madagascar. Accès à l'eau potable et à l'assainissement dans un quartier périurbain (association Diapason)	11
	Sénégal. Eau et santé dans les régions de Louga et Saint-Louis (Espace éolien régional / GRET)	13
	Togo. Eau potable et développement du maraîchage à Yaka-Agbandé (partenariat ville de Bailleul / APJ Togo)	15
	Liban. Renforcer la maîtrise d'ouvrage municipale (Lille Métropole - Communauté urbaine / ville de Bkassine / Fédération des municipalités du Chouf Es Souayjani)	17
	Burkina Faso. Equiper en hydraulique villageoise et former à la gestion (Jumelage Harnes – Kabouda)	19
	Guinée. Accès à l'eau et gestion de la ressource en région de Mamou (Département du Nord)	20
	Mozambique. Accès durable à l'eau potable et amélioration de l'hygiène (Essor)	22
	Sénégal. Projet Bilhvax, un vaccin contre la bilharziose (Région Nord - Pas de Calais / Inserm)	24
—	Des outils pour comprendre et agir	26
	Appuis techniques et financiers en Région	27
	Centres ressources	30
	Publications, expositions, sites utiles	33

Comité de pilotage : François Derisbourg, Laure Agodio, Alain Danette (Lianes Coopération), Guillaume Aubourg (pS-Eau), Arnaud Courtecuisse, Christine Déricq (Agence de l'eau Artois-Picardie), Ludovic Durel, Paulo Pais (LMCU), Geneviève Sevrin, Christophe Gadrey (Région Nord-Pas de Calais), François Charlet, Maxence Thooris (Département du Nord).

Coordination : Laure Agodio, Guillaume Aubourg, François Derisbourg.

Document réalisé avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Région Nord-Pas de Calais, du Département du Nord, de Lille Métropole Communauté urbaine, du Crédit coopératif, du FONJEP, des villes de Lille, Dunkerque et Halluin.



Avant-propos

Mutualiser les compétences, fédérer les énergies

Partager des informations et confronter des expériences qui ont déjà démontré leur pertinence, tels sont les objectifs de la rencontre régionale « Coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement : enjeux et pratiques, des outils pour agir » organisée à l'initiative conjointe de Lianes Coopération, de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, de la Région Nord - Pas de Calais, du Département du Nord, de Lille Métropole Communauté urbaine et du pS-Eau.

Inscrite dans la dynamique d'échanges portée par le monde associatif et les institutions régionales rassemblées au sein du réseau Lianes coopération, cette rencontre thématique envisagée comme un temps fort de dialogue et de mise en partage des connaissances, doit participer au renforcement d'une dynamique de coopération sur le secteur de l'eau, transversal à de nombreuses politiques publiques : gestion de la ressource en eau, éducation à l'hygiène, financement et gestion de services publics, renforcement de la décentralisation.

Pour prolonger la réflexion des acteurs régionaux, soutenir leur mobilisation et les accompagner dans leurs démarches pour concevoir des projets, intervenir efficacement et assurer ainsi un accès pérenne aux services d'approvisionnement en eau

potable et en assainissement, nous vous proposons ce guide, recueil d'informations multiples, utiles et concrètes, sur :

- les enjeux et les besoins à couvrir en matière d'accès aux services d'alimentation en eau potable et d'assainissement ;
- les expériences, les outils et les atouts des acteurs de coopération décentralisée et non gouvernementale ;
- les dispositifs d'appui techniques et financiers disponibles pour les acteurs en Région Nord - Pas de Calais et sur le bassin Artois-Picardie.

Plus que jamais, et conformément à nos missions, il nous paraît essentiel de donner plus de visibilité aux actions et de valoriser les cas concrets de partenariats efficaces et innovants pour soutenir une volonté d'éducation au développement du public et mobiliser de nouveaux acteurs de coopération décentralisée.

Nous sommes convaincus que la mise à disposition d'informations pertinentes, la mutualisation des expériences et des compétences, vont soutenir concrètement les volontés d'agir, et ainsi permettre d'améliorer l'accès des populations les plus démunies aux services essentiels de l'eau potable et de l'assainissement.

Luc DE RONNE, Président de Lianes coopération

René ALA, Président du programme Solidarité-Eau

La coopération décentralisée

dans les domaines de l'eau et de l'assainissement

En 2007, un milliard et demi de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards de personnes ne bénéficient pas encore d'un accès à un système d'assainissement adéquat. En 2000, la communauté internationale s'est engagée, dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), à réduire ces chiffres par deux d'ici 2015. Les collectivités locales françaises sont parties prenantes de cet engagement.

Domaine d'intervention prioritaire de l'Aide publique au développement (APE), l'accès aux services de base que sont l'eau et l'assainissement mobilise l'ensemble des acteurs français de solidarité internationale : pouvoirs publics, collectivités, monde associatif (ONG, associations de solidarité internationale), centres de recherche, professionnels de l'eau.

Disposant d'un savoir-faire reconnu, les acteurs français de la coopération décentralisée et les organisations non gouvernementales (ONG) apportent une contribution dynamique et efficace au secteur de l'eau et de l'assainissement notamment à travers :

- des partenariats multi-acteurs aux compétences complémentaires ;
- un renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage locale en cohérence avec la décentralisation en cours dans les pays en développement ;
- une mobilisation de financements relativement rapide mise en œuvre au niveau des acteurs de terrain et notamment des collectivités locales.

Une multiplicité d'intervenants et de partenariats au niveau régional

Face à ces enjeux majeurs, les acteurs de la solidarité sont fortement mobilisés, notamment sur le territoire du Nord et du Pas de Calais. Un récent recensement réalisé par Lianes coopération, opérateur en charge de l'animation régionale du réseau des acteurs de solidarité internationale, a ainsi déjà permis d'identifier près d'une centaine d'opérations concrètes initiées ou soutenues par une grande diversité d'opérateurs :

- des collectivités territoriales : la Région, le Département du Nord, Lille Métropole Communauté urbaine, des établissements publics de coopération intercommunale, des communes et des comités de jumelage ;
- des ONG spécialisées ;
- des bureaux d'études et des professionnels de l'eau ;
- des associations de solidarité et de migrants ;
- des centres de recherche et des établissements scolaires et universitaires.

La Loi Oudin-Santini, une nouvelle donne pour les acteurs du secteur de l'eau

L'adoption de la loi Oudin-Santini (du 9 février 2005) et son application s'inscrivent tout particulièrement dans l'atteinte de l'Objectif n° 7 du Millénaire pour le développement, qui vise à assurer un accès à l'eau potable et à l'assainissement adéquat pour tous.



La loi Oudin-Santini permet désormais aux collectivités locales et à leurs regroupements en charge du service de l'eau et de l'assainissement, ainsi qu'aux agences de l'eau, d'affecter jusqu'à 1 % de leurs ressources à des actions de solidarité internationale dans le domaine de l'eau. Les collectivités peuvent donc désormais financer des actions de solidarité internationale à partir de leur budget annexe eau et/ou assainissement et non plus sur le seul budget général. On retrouve bien dans ce mécanisme le principe de « l'eau paie l'eau », décliné de la façon suivante : la solidarité des usagers et des consommateurs d'eau en France participe à l'accès au service d'eau potable et d'assainissement des populations du Sud.

L'application facultative de cette loi peut concerner l'eau, l'assainissement mais aussi les actions de conservation de la ressource, aussi bien à travers le financement d'infrastructures qu'à travers des mesures d'accompagnement (formation, appui à la gouvernance, éducation à l'hygiène).

Des avancées positives

Ces nouvelles dispositions permettent un accroissement des moyens financiers d'action et la mobilisation de nouveaux acteurs de la coopération non gouvernementale, comme les agences de l'eau, qui ont pour vocation d'animer et de promouvoir l'organisation de la gestion par bassin. D'importants maîtres d'ouvrages, mais aussi des villes moyennes ou des

syndicats des eaux et de l'assainissement mettent en pratique cette nouvelle disposition. Sur 2006-2007, près de 17 millions d'euros de financements additionnels ont ainsi pu être comptabilisés. Ils ont considérablement accru, par effet de levier avec les financements publics du ministère des Affaires étrangères et européennes et de l'Agence française de développement, les financements européens, les fonds privés (dont le mécénat de fondations et d'entreprises) ainsi que les capacités d'intervention des acteurs de coopération non gouvernementale et décentralisée.

Le Comité de bassin Artois-Picardie a ainsi défini en 2006 un dispositif de soutien financier mis en œuvre par l'Agence de l'eau Artois-Picardie. Chaque année, près de 300 000 euros sont ainsi

mis à disposition des collectivités et des acteurs associatifs du bassin.

En deux ans, le dispositif de l'Agence de l'eau a déjà soutenu 12 projets portés par des collectivités et des associations de la région, et accordé plus de 500 000 euros de cofinancements pour des réalisations dont les coûts totalisés avoisinent les 4,4 millions d'euros.

L'assemblée délibérante du Syndicat intercommunal d'assainissement de Valenciennes a également choisi d'appliquer de la loi Oudin-Santini. Des réflexions sont en cours dans d'autres collectivités.

Pour aller plus loin

- *Guide de la coopération décentralisée : eau, assainissement et solidarité*, P.M. Grondin, C. Le Jallé, D. Désille, G. Aubourg, pS-Eau/CNCD, Paris, mars 2007, 58 p.
- *Circulaire d'application de la Loi Oudin-Santini*
- **Contact : pseau@pseau.org**

Panorama des actions et des partenariats en Nord - Pas de Calais

Les résultats statistiques et les analyses présentés ici ont été obtenus à partir d'un travail de recensement et d'enquêtes mené en 2007 par Lianes coopération¹ auprès des acteurs de la solidarité internationale en Nord - Pas de Calais, engagés dans des projets dans les domaines de l'eau et de l'assainissement : 99 acteurs ont ainsi pu être répertoriés, pour 115 projets au total en lien avec la thématique. L'ensemble des acteurs recensés a ensuite été invité à répondre à un questionnaire. Les 55 questionnaires reçus dressent un panorama assez représentatif des types d'acteurs engagés et de leurs modes d'intervention.

Une diversité d'actions et de partenariats multi-acteurs

99 structures engagées dans des projets en lien avec l'eau et l'assainissement ont donc été recensées. Les projets pris en compte pour ces statistiques s'appuient tantôt sur la base des acteurs recensés, tantôt sur la base des projets renseignés.

Ces acteurs se composent ainsi que le montre le graphique 1.

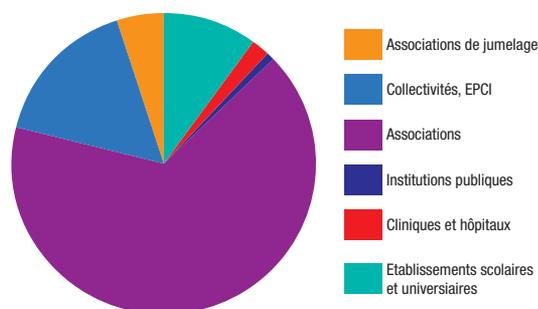
Une forte concentration des projets en Afrique

Les projets des acteurs du Nord - Pas de Calais concernent 28 pays pour 115 engagements (certaines structures sont engagées dans plusieurs pays). L'Afrique de l'Ouest occupe de très loin la première place (70 % des engagements) avec, en tête, le Sénégal (17 engagements), le Mali, le Burkina Faso, le Cameroun et le Togo. Cette tendance géographique est en cohérence avec les statistiques à l'échelle nationale.

¹ L'enquête a été réalisée en 2007 par Thibault Vandroth, étudiant en master Sciences du territoire à l'université Pierre Mendès France de Grenoble.

Graphique 1

Composition des acteurs de la solidarité internationale engagés dans des projets eau et assainissement



66% des structures les plus actives de la région sont des associations, parmi lesquelles une grande majorité d'associations de solidarité internationale et des associations de migrants désirant œuvrer pour leur région d'origine, mais également quelques associations n'ayant pas pour vocation principale la solidarité internationale.

Les représentants directs et indirects de la coopération décentralisée (collectivités, établissements publics de coopération intercommunale et associations de jumelage) arrivent au second rang avec près de 20 % des acteurs engagés.

Les établissements scolaires, les universités et les grandes écoles complètent le panorama. A noter, l'engagement de deux centres hospitaliers et de l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

Sur les 28 pays concernés, 21 sont inclus dans la Zone de Solidarité Prioritaire (ZSP) définie par le ministère des Affaires étrangères et européennes. Ces pays font partie de ceux où l'aide publique, « engagée de manière sélective et concentrée, peut produire un effet significatif et contribuer à un développement harmonieux des institutions, de la société et de l'économie ».

Des projets d'adduction en eau potable, d'irrigation ou d'assainissement

Tous les projets ayant un lien avec la thématique « eau et assainissement » ont été retenus dans le cadre de cette étude, c'est-à-dire tout projet ayant une influence directe ou indirecte sur la ressource en eau (en quantité et en qualité) : projets d'adduction en eau potable, projets d'assainissement des eaux usées, projets de latrines mais aussi assainissement des déchets solides. Les projets d'irrigation ont également été pris en compte du fait de l'influence et de la pression qu'ils exercent sur les ressources en eau dans les régions arides.

Les projets recensés se répartissent de la manière illustrée par le graphique 2.

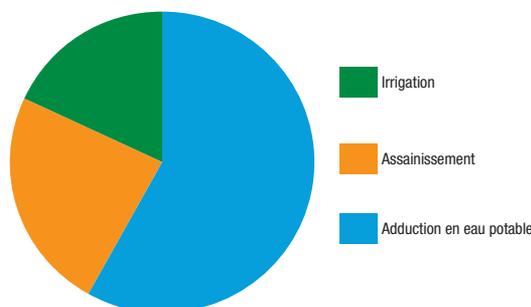
Les projets d'ouvrage d'irrigation à usage agricole représentent près de 20 % des projets. Une dizaine de projets comportent au moins deux thématiques : il s'agit toujours de projets d'approvisionnement en eau potable auxquels on a couplé l'irrigation ou l'assainissement.

Le cadre de la coopération décentralisée

En moyenne, 30 % des projets ont un lien direct ou indirect avec la coopération décentralisée. Il s'agit d'un projet de coopération décentralisée en direct lorsqu'il y a coopération entre une collectivité territoriale de la Région Nord - Pas de Calais avec une autorité locale étrangère. Le lien est indirect lorsque la collectivité délègue la conduite du projet à une association de solidarité internationale, dans le cadre d'un programme de coopération décentralisée. C'est l'exemple de l'association Acauped déléguée par le Département du Nord pour une partie de sa coopération avec la Région administrative de Mamou, en Guinée.

Graphique 2

Nombre de projets réalisés par thématique



L'interdépendance eau potable/santé/assainissement rappelle l'importance de jouer sur l'ensemble des facteurs afin de réduire les effets pathogènes.

Plus de 50 % des projets concernent l'approvisionnement en eau, 25 % concernent l'assainissement.

Ceci s'explique notamment par la priorité donnée à l'accès à l'eau potable dans les localités non ou mal pourvues d'équipement en point d'eau moderne. Par ailleurs, les politiques publiques et stratégies communales d'accès à l'assainissement sont en cours d'élaboration dans de nombreux pays, en particulier en milieu rural.

Cette disproportion est soulignée par l'Unicef qui constate que si l'objectif de réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable est envisageable d'ici 2016, ce résultat sera bien plus difficile à atteindre dans le domaine de l'assainissement, notamment en Afrique, où les projections actuelles renvoient ce résultat à 2046.

De nombreux projets de petite envergure

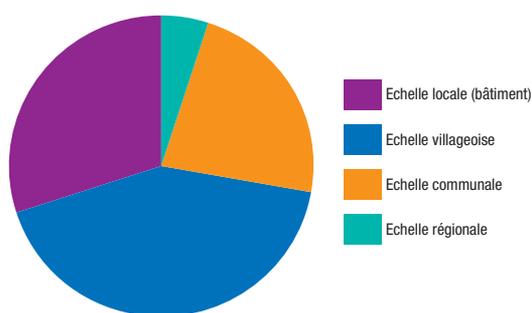
Seuls 28 % des projets sont menés à l'échelle d'une entité administrative importante : 5 % des projets concernent l'échelle régionale (région, préfecture, département, cercle) et 23 % l'échelle communale. Ces projets peuvent être considérés comme structurants d'une offre importante en terme d'accès aux services essentiels.

La quasi totalité des projets recensés est menée en milieu rural ou semi rural.

La plupart de ces projets sont des micro-projets de moins de 100 000 €. On distingue trois dimensions de projets : la première réunit les projets dont les coûts se chiffrent à quelques milliers d'euros au maximum, la deuxième regroupe ceux bénéficiant de quelques dizaines de milliers d'euros. Ces deux catégories rassemblent la quasi-totalité des projets recensés. Une

Graphique 3

Echelle d'actions des projets



70 % des acteurs sont issus du milieu associatif. Cela se reflète dans la taille de leurs projets. Ainsi 30 % des projets sont assez simples au plan technique (réalisation de bâtiment pour une école, un centre de santé) et consistent en des actions très ponctuelles ; 42 % des projets sont menés à l'échelle d'un village. Ces projets prennent souvent la forme d'équipement bénéficiant à l'ensemble de la localité.

troisième catégorie se dégage pour des projets dépassant les centaines de milliers d'euros (voire plus d'un million d'euros) portés par des collectivités territoriales et des ONG professionnelles.

En général, les porteurs de projet fonctionnent avec des financements tri ou quadripartites. La Région Nord - Pas de Calais est le partenaire financier dans plus de 50% des cas, notamment à travers le fonds Solidaires ici, Solidaires ailleurs (SISA) qui est proposé aux acteurs de la solidarité internationale de la région. Viennent ensuite le Département du Nord (25 %) et l'Agence de l'eau Artois-Picardie (18 %). Les autres financeurs sont sou-

vent les villes dans lesquelles sont situés les opérateurs. Enfin, dans plus de 10 % des cas, les structures font appel à l'Agence française de développement ou au ministère des Affaires étrangères et européennes et à l'Union européenne.

Beaucoup d'acteurs associatifs fonctionnent sur une partie de fonds propres.

Depuis la loi Oudin, certains acteurs ont déjà sollicité des partenaires financiers nouvellement concernés tels que l'Agence de l'eau Artois-Picardie, le syndicat des eaux de Calais ou encore le SMAERD - syndicat des eaux de Dunkerque.

Si la part de fonds publics est majoritaire dans les budgets, les acteurs font aussi appel à des partenaires financiers privés comme les entreprises du secteur de l'eau (Veolia, Suez, la Compagnie générale des eaux du Nord), les fondations d'entreprise, le Rotary club.

Méthodologie des acteurs

Plusieurs ONG spécialisées comme le GRET, Aquassistance ou encore Solidarités, sont consultées ou associées (en partenariat technique) à la conception et à la mise en œuvre de projets. Des universités et des grandes écoles (Ecole des mines de Douai, Institut supérieur d'agriculture, Ecole universitaire d'ingénieurs de Lille) peuvent également être mobilisées pour la partie conception du projet.

Les compétences techniques d'entreprises et de bureaux d'études locaux sont mobilisées dans le cadre de la réalisation de la quasi-totalité des projets.

Les projets répondent à une demande locale

Environ 75 % des acteurs porteurs de projet affirment avoir agi suite à une consultation et à une demande locale de la population et de la société civile. Dans les autres cas, la population est directement impliquée dans la réalisation du projet, mais pas toujours dans sa conception. Dans le contexte actuel marqué par la décentralisation et le transfert de maîtrise d'ouvrage de l'Etat aux autorités locales, il est important d'accompagner les communes à exercer leurs nouvelles responsabilités et ainsi à respecter et renforcer leur légitimité.

Une gestion des équipements

Dans deux tiers des cas, la gestion du projet et des équipements mis en place est envisagée et organisée. Elle prend souvent la forme d'une association locale constituée des bénéficiaires et/ou de personnalités importantes. Bien souvent la gestion est confiée à une structure déjà existante.

L'entretien et le recouvrement du coût de la maintenance des ouvrages peuvent prendre différentes formes mais ils sont souvent assurés par la structure de gestion de l'ouvrage qui perçoit une cotisation de la part des usagers. Ce point s'avère compliqué à instaurer par les dimensions qu'il implique. Dans certains cas, il peut se réduire à fixer le prix de l'eau. Dans six projets (10 % des projets renseignés), l'exploitation de l'ouvrage repose sur une énergie renouvelable : énergie solaire ou éolienne. Ces ouvrages présentent l'avantage d'être exploitables avec un système d'exhaure à énergie indépendant ; il peut, dans les régions dépourvues ou sous-alimentées en réseau électrique, représenter une alternative aux systèmes d'exhaure manuels plus contraignants pour les bénéficiaires. Cependant, toujours dans l'objectif de la pérennité de l'ouvrage, il est alors fondamental que plusieurs personnes responsables soient formées à l'entretien et à la maintenance de l'ouvrage. Le reste des projets concernés par l'exploitation d'un point d'eau (puits, forages) est partagé entre un système d'exhaure à pompe manuelle et un système à pompage électrique ou thermique. Le fonctionnement régulier de ces équipements est dépendant de l'approvisionnement continu en électricité et/ou en carburants (dont le coût augmente sans cesse), et peuvent ne pas toujours garantir un approvisionnement continu en eau des différents ouvrages.

Enseignements et recommandations issus des pratiques

L'ensemble des acteurs s'accorde sur l'importance de la prise en compte du contexte local, lors de la conception du projet, par un diagnostic préalable du territoire et des acteurs.

Certains ajoutent que l'implication des populations et des autorités locales dans la désignation et dans la conception du projet est primordiale pour sa réussite et son appropriation par les bénéficiaires. La nécessité de prendre en compte dès le départ les dimensions associées à l'eau (dimensions politiques, sociologiques, économiques et culturelles) est évoquée afin de pallier tout problème éventuel.

Une partie des acteurs interrogés s'accorde sur l'importance de travailler sur la durabilité du projet, de s'associer avec des partenaires fiables et d'inscrire le projet dans sa globalité :



conception, réalisation, gestion, suivi, formation, sensibilisation, évaluation. La formation de personnes en charge de l'exploitation, de l'entretien et de la gestion des ouvrages est considérée comme un autre point fondamental, garant de la pérennité de l'ouvrage.

En définitive, pour les acteurs interrogés, un projet « eau et assainissement » est généralement un projet « enrichissant, difficile, nécessitant de la patience et beaucoup de travail, aux thèmes porteurs, et pour lequel on obtient des résultats significatifs, même avec de petits moyens ».

Pour en savoir plus

lianescooperation@wanadoo.fr • T. 03 20 85 10 96

Études de cas ▶

Madagascar

Accès à l'eau potable et à l'assainissement dans un quartier périurbain

Association Diapason

Contexte

L'association Diapason, basée à Dunkerque, développe des projets depuis 1996 au sud de Madagascar, dans les régions de Fianarantsoa et de Toliara, particulièrement dans le quartier Ampasikibo de la ville Toliara. Après des projets d'habitat démarrés en 2001, les problématiques prioritaires portent aujourd'hui sur l'accès à l'eau potable.

Etapas de réalisation

Pour travailler à Madagascar, l'association Diapason a reçu du ministère malgache des Affaires étrangères un accord de siège, nécessaire pour mener une telle coopération. Elle s'appuie également sur une équipe locale de salariés. Le partenariat porte sur plusieurs projets au sein du même quartier : accès à l'eau potable, récupération d'eau pluviale et assainissement.

En ce qui concerne le projet d'accès à l'eau potable, comme dans d'autres quartiers de Toliara, la population du quartier d'Ampasikibo connaît des difficultés d'approvisionnement en eau potable. L'eau tirée des puits est impropre à la consommation ; des analyses ont été effectuées par l'Institut Pasteur d'Antananarivo.

Autour d'un groupe d'acteurs locaux, constitués en association de quartier "AINA", des démarches ont été entreprises auprès de divers organismes débouchant sur l'installation d'une canalisation raccordée au service de distribution de la ville. Pour améliorer les conditions d'accès à ce point de distribution et le protéger des intempéries et des dégradations, un bâtiment a été construit. Le partenariat a également porté sur l'accompagnement d'une association de quartier pour la gestion et



l'entretien de l'équipement. Une sensibilisation auprès de la population a été menée autour du respect de l'eau.

● 1^{er} prolongement : la récupération des eaux de pluie

La population du sud de Madagascar connaît des périodes de sécheresse, mais aussi des périodes de pluies, voire d'intempéries. Durant les périodes de pluies, la population utilise des bassines pour récupérer un peu d'eau. Cette démarche permet à la famille d'obtenir de l'eau gratuitement, d'autant qu'en cette période les routes ne sont plus praticables et les familles ne peuvent plus aller chercher de l'eau aux fontaines. Le projet a consisté au montage de gouttières sur les habitations, avec un filtre et des bidons avec robinet. Une sensibilisation a été organisée pour la gestion de l'eau. La ligne de conduite est d'essayer de favoriser une dynamique économique locale, en achetant les produits sur place et en embauchant de la main-d'œuvre locale.

A retenir

- Tenir compte dans l'élaboration des projets, du contexte culturel, économique, social et géographique.
- S'appuyer sur des acteurs locaux connaissant la situation.
- Rester à l'écoute des populations et prendre le temps nécessaire à analyser et déchiffrer les non-dits de la population.
- Analyser les enjeux concernant l'achat de matériaux et leur impact sur l'économie locale. Il ne faut envoyer de France que des équipements indispensables et introuvables sur place.
- Rechercher des partenariats avec plusieurs entreprises sur place pour trouver des solutions ou des adaptations.

Les partenaires

- les familles bénéficiaires, des commerçants du sud de Madagascar
- la Région Nord - Pas de Calais
- la ville de Dunkerque
- la Guilde européenne du Raid

Plus d'informations

Association Diapason
Pascal GUILBERT • T. 03 28 24 31 97
diapason.dk@wanadoo.fr

● 2^e prolongement : des fosses septiques toutes eaux pour l'assainissement

La population du quartier d'Ampasikibo n'a pas accès à un assainissement respectueux de son environnement. La quasi totalité de la population utilise des latrines hors normes, qui sont l'une des premières causes de pollution de la nappe phréatique. Le partenariat a prévu le montage de fosses septiques toutes eaux de type Makiplast, familial, implantées au niveau de l'espace de vie des familles. Ce choix a fait suite à une enquête menée de juin 2007 à septembre 2007 auprès de familles du quartier. Une sensibilisation sera menée pour des changements de comportement.



Sénégal

Eau et santé dans les régions de Louga et de Saint-Louis

Programme Alizés / Espace éolien régional / GRET

Contexte

Au cours des années 90, le programme Alizés a permis l'installation de 101 éoliennes de pompage en Mauritanie. Une stratégie similaire a été mise en œuvre au Sénégal à partir de 1998 avec le programme Alizés-Sénégal. Le programme est mis en œuvre dans le nord-ouest du Sénégal, dans les départements de Dagana et de Podor (Région de Saint-Louis) et dans la Région de Louga. Dans le département de Louga, de nombreux villages de moins de 500 habitants disposent de puits ou forages sans équipement de pompage ou avec des pompes manuelles : le rendement est faible, la pénibilité élevée. Dans la Région de Saint-Louis, en aval du fleuve Sénégal, les villages situés près du fleuve ou de ses affluents se sont développés grâce à la culture irriguée mais la nappe souterraine est salée et les habitants doivent consommer les eaux de surface extrêmement polluées. Les diarrhées, les bilharzioses et autres maladies hydriques sont coûteuses en fatigue et en soins. Situées au nord-ouest du Sénégal, ces 2 Régions présentent un gisement éolien favorable à l'utilisation d'éoliennes de pompage.

De 1998 à 2001, 28 villages du nord-ouest du Sénégal ont été équipés : 26 éoliennes et 2 pompes solaires sur puits ou forages existants (Région de Louga), 2 stations de pompage et traitement de l'eau du fleuve (plus de 2 000 habitants).

Etapas de réalisation

Alizés-Sénégal, phase 2 (2004-2008), vise à améliorer la santé et la qualité de vie des populations concernées, notamment à renforcer les capacités des collectivités locales en matière de planification et de suivi de projets d'hydraulique rurale, à créer



des points d'eau potable d'accès facile pour tous, à mettre en place une gestion pérenne et à renforcer la gestion des 30 points d'eau déjà réalisés en s'appuyant sur les structures décentralisées et sur les collectivités locales ; et enfin, à améliorer les conditions d'hygiène et de santé liées à l'usage de l'eau.

Le programme actuel comprend la réalisation de plans locaux hydraulique et assainissement (PLHA) pour deux communautés rurales, l'installation de stations de pompage sur puits en Région de Louga (2 500 habitants), la construction de stations de pompage et de traitement des eaux de surface pour 10 000 habitants en Région de Saint-Louis, un suivi et une formation à l'hygiène de l'eau renforcés, un accompagnement important pour la maîtrise d'ouvrage par les collectivités locales, la délégation de la gestion des stations à des comités de gestion villageois (sur Louga) ou des associations d'usagers (sur Saint-Louis où la population des villages est plus nombreuse), la généralisation du paiement de l'eau au volume.

Les résultats de 2004 à 2007

- Les infrastructures : travaux en cours dans 7 villages de la Région de Louga (5 éoliennes et 2 pompes solaires pour 2 000 habitants), 3 stations de traitement de l'eau du fleuve fonctionnent (1 avec éolienne, 2 sur réseau électrique pour 4 000 habitants) et 2 sont en préparation (pour 7 900 habitants).
- les villages équipés en phase 1 reçoivent un appui technique ou organisationnel complémentaire en fonction des besoins diagnostiqués.
- des stations de traitement des eaux de surface simples avec un coût d'investissement d'environ 50 €/personne.
- La maîtrise d'œuvre, une grande part des études, les éoliennes, le génie civil (bassins de stockage ou de décantation, château d'eau, réseau de distribution), les travaux d'électricité et de plomberie sont réalisés par des entreprises locales.
- Le paiement de l'eau au volume se généralise (10 Fcfa/20 litres, soit 0,7 €/m³).
- Des personnes-relais pour l'hygiène de l'eau sont formées dans chaque village par l'Association sénégalaise pour le bien-être familial (ASBEF) et organisent des actions de sensibilisation.



A retenir

- Des partenaires multiples et complémentaires
- Un projet intégré dans les politiques locales en lien avec les directions régionales de l'Hydraulique
- La maîtrise d'œuvre confiée le plus largement possible aux opérateurs locaux

Les partenaires

Maîtrise d'œuvre

- SEMIS, bureau d'études sénégalais basé à Dakar et à Saint-louis
- GRET (Groupe de recherches et d'échanges technologiques), basé à Paris : maîtrise d'œuvre et gestion financière

Appui technique

- ASBEF : sensibilisation à l'hygiène de l'eau
- Aquassistance : traitement et distribution des eaux de surface
- Espace éolien régional : communication, notamment en Région Nord - Pas de Calais
- Les Agences régionales de développement (ARD) et les directions régionales de l'Hydraulique (DRH), étroitement associées au programme Alizés.

Financements

- Montants engagés fin 2007 sur le budget de la phase 2004-2008 de 1,75 M€ :
 - Union européenne : 750 000 €
 - Ministère français des Affaires étrangères et européennes : 450 000 €
 - Région Nord - Pas de Calais : 150 000 €
 - Aquassistance : 120 000 €, hors bénévolat
 - Ademe /délégation Nord - Pas de Calais : 50 000 € avec la Région dans le cadre du FRAMEE
 - Agence de l'Eau Artois-Picardie : 50 000 €
 - Villages : 5 % des investissements

Plus d'informations

- Espace éolien régional (Lille), Marie-Noëlle REBOULET • T. 03 20 30 97 90
- info@alizes-eole.com • www.alizes-eole.com et la base de données sur <http://bisape.over-blog.com>

Togo

Amélioration de l'approvisionnement en eau potable et maraîchage à Yaka-Agbandé

Ville de Bailleul / APJ Togo

Contexte

Yaka est un village du Togo avec lequel la ville de Bailleul et de nombreux acteurs de la commune mènent des partenariats de coopération depuis 1997. La municipalité s'y engage via l'Association de parrainage et de jumelage Togo France-Europe (APJ Togo), notamment dans les domaines de l'accès à l'eau potable, de la santé, de l'éducation, etc.

Etapes de réalisation

Plusieurs actions ont été conduites sur des projets de bornes-fontaines et de puits car une partie de la population n'avait plus accès à ces sources d'eau potable. Beaucoup avaient creusé des points d'eau, souvent à l'origine de maladies.

Cette situation a engendré la demande de coopération dans le domaine de l'eau de la part des villageois. L'envoi de deux ingénieurs en eau a permis de réaliser une étude préalable sur le terrain. Des réunions de concertation avec les familles et les autorités locales ont été organisées au sujet des bornes, de la localisation des puits, du prix de l'eau, de la gestion.

Certaines bornes-fontaines ont été réhabilitées et 14 nouveaux puits ont été creusés dans les secteurs non desservis. Les travaux ont été réalisés avec les puisatiers locaux en partenariat avec la Régie des eaux du Togo (Togolaise des Eaux). Les pompes ont été achetées sur place. Les premiers échanges sur ce projet datent de 2000 et les travaux se sont terminés en 2006.

Des latrines ont également été installées dans les écoles et dans les principaux lieux publics. Une formation a été organisée avec la Compagnie d'entreprise électrique du Togo et la



Togolaise des Eaux, au profit d'une infirmière et de 41 habitants sur les aspects sanitaires liés à l'eau. Des opérations d'analyse et de purification sont mises en œuvre tous les mois.

Le suivi du projet pendant les travaux a été assuré par le coordonnateur local, médecin, accompagné par le service de Coopération et d'Action culturelle de l'ambassade de France au Togo, qui a financé une partie du projet, d'un coût total de 130 000 euros.

TOGO

Les autres financeurs ont été la Région Nord - Pas de Calais (Fonds SISA), la ville de Bailleul, l'Établissement public de santé mentale des Flandres de Bailleul, la Caisse communale d'action sociale et le comité d'entreprise d'EDF. Electriciens sans frontières Lyon (ESF Rhône) a mis des spécialistes à disposition et le travail des villageois a été valorisé. L'évaluation a été confiée à ESF Rhône, puis restituée sur place en présence du maire et d'une délégation de Bailleul ainsi que de représentants de l'ambassade de France au Togo. La convention Yaka/Bailleul, signée en 1997, a été réactualisée lors de cette rencontre et un nouveau comité de partenariat a été créé à Yaka.



A retenir

- L'étude technique de terrain
- La concertation préalable pour un service équitable et accepté par tous
- Une réflexion et une formation sur les aspects sanitaires liés à l'eau
- Le soutien au partenaire local pour obtenir des financements et des soutiens de l'ambassade de France
- Une évaluation externe confiée à des experts

Les partenaires

- Service de Coopération et d'Action culturelle de l'ambassade de France au Togo : conseil et financement
- Le préfet, le chef de canton et les autorités locales : conseil
- L'association locale APJ Togo : conseil et valorisation de main-d'œuvre
- La Régie des eaux du Togo : conseil et valorisation de main-d'œuvre
- Electriciens sans frontières

Plus d'informations

Ville de Bailleul (service Culturel)
Pascale PAVY • T. 03 28 49 29 89
culturel@ville-bailleul.fr et ppavy@ville-bailleul.fr

Renforcer la maîtrise d'ouvrage municipale

Lille Métropole Communauté urbaine / ville de Bkassine / Fédération des municipalités du Chouf Es Souayjani

Contexte

L'adduction d'eau et l'assainissement sont les domaines privilégiés de la coopération entre Lille Métropole et ses partenaires libanais. La mise en œuvre de plans d'actions pluriannuels, précurseurs et innovants, a permis de doter les municipalités libanaises de nouveaux outils d'intervention et d'affirmer leur nouveau rôle.

La coopération avec la Fédération des municipalités du Chouf Es Souayjani a débuté en 1999, un an après l'organisation d'élections municipales libres. En 2003, grâce à la connaissance du contexte de cette région et à sa demande, s'est développée une coopération avec la ville de Bkassine. La situation des gouvernements locaux reste très précaire en terme d'autonomie financière et institutionnelle. Ils souffrent également d'un déficit, voire de l'absence de moyens humains pour gérer leurs projets de développement et offrir les services publics de base à la population. C'est pourquoi la coopération décentralisée entre Lille Métropole et ses deux partenaires libanais met l'accent sur l'appui institutionnel et sur le renforcement de la maîtrise d'ouvrage municipale.

La Fédération des municipalités du Chouf Es Souayjani (FMCES) : à environ 70 km au sud de Beyrouth, regroupe neuf municipalités (33 000 habitants). Confrontée à des problèmes sanitaires et écologiques, elle a souhaité engager une étude approfondie des besoins de son territoire en matière de gestion des eaux usées.

La ville de Bkassine (5 000 habitants), située à l'extrême sud de la chaîne du Mont Liban, comprend la plus grande forêt de pins pignons du Liban. Celle-ci est menacée par les eaux usées



domestiques du quartier de Dhour. De plus, la municipalité dispose d'un réseau original de tunnels d'adduction en eau potable qui, une fois réhabilité, répondra aux attentes et aux besoins des habitants.

Etapes de réalisation

Dans le cadre du programme 2002-2003 entre Lille Métropole et la Fédération des Municipalités du Chouf es Souayjani, une étude de gestion globale de l'assainissement a été réalisée. Cette étude comprenait la réalisation de plans cartographiques d'environ 40 kilomètres de canalisations dérivées couvrant 6 localités de la Fédération. Des zones d'assainissement collectif et non collectif ont été définies. Parallèlement, le Conseil de Développement et de Reconstruction (CDR) a effectué une étude sur les canalisations principales de la région. Durant l'année 2004 et début



de l'année 2005, la Fédération a engagé la construction d'un ensemble de stations d'épuration, les canalisations restant à exécuter. L'étude appuyée par Lille Métropole, s'est poursuivie en 2005, pour trois localités connaissant une situation topographique complexe ou des disfonctionnement dans les ouvrages déjà existants. Cette étude a été achevée fin 2006. La jonction entre les réseaux d'assainissement principaux et secondaires a donc été rendue possible grâce à la réalisation de ces schémas locaux d'assainissement.

La première phase du projet avec la ville de Bkassine s'est déroulée en 2004 : elle a consisté à mener une étude précise de diagnostic et de définition du schéma de collecte et d'assainissement des eaux usées du quartier de Dhour. La deuxième phase a permis de réaliser les travaux des ouvrages de collecte et d'assainissement entre 2005 et 2007. Un réseau de collecte des eaux usées et une station d'épuration ont été construits sous la maîtrise d'ouvrage de la municipalité de Bkassine avec l'assistance de l'Agence de Développement Municipal et de Lille Métropole. La station est aujourd'hui en phase de test jusque février 2008.

Le problème de la pollution en amont de la nappe phréatique étant résolu, la remise en état des galeries d'eau souterraines pouvait être envisagée. La municipalité de Bkassine, avec l'assistance de l'Agence de Développement Municipal et Lille Métropole, a élaboré un plan d'action de réhabilitation des 20 tunnels existants, encours de réalisation sur la période 2006-2008.

A retenir

- Mise en place d'une Agence de développement municipal
- Réalisation d'un schéma directeur d'assainissement des eaux usées dans le Chouf Es Souayjani,
- Mise en œuvre d'une approche intégrée du cycle de l'eau à Bkassine
- Réalisation d'un réseau de collecte des eaux usées et d'une station d'épuration du quartier de Dhour
- Réhabilitation des tunnels d'adduction en eau potable.

Partenaires

- La Fédération des municipalités du Chouf Es Souayjani
- La municipalité de Bkassine
- L'association Tadamoun Wa Tanmia TWT (Agence de développement municipal)
- Lille Métropole Communauté urbaine
- Le ministère français des Affaires étrangères et européennes
- L'Agence de l'eau Artois-Picardie
- L'Agence française de développement

Financements

- Schéma directeur des eaux usées de la FMCES (2002-2007) :
 - coût total 2002-2004 : 78 303 €
 - coût total 2005-2007 : 70 710 €
- Tunnels d'adduction en eau potable (2006-2008)
Coût total prévisionnel : 1 518 425 €. Bkassine : 221 000 € / MAEE : 40 000 € / AFD : 500 000 € / Agence de l'Eau Artois-Picardie : 150 000 € / Lille Métropole : 607 425 €

Plus d'informations

- Lille Métropole Communauté urbaine :
coopdec@cul-lille.fr / www.lillemetropole.fr
- TWT - Agence de développement municipal :
dmagence@hotmail.fr / www.localiban.org

Burkina Faso

Equiper en hydraulique villageoise et former à la gestion

Jumelage Harnes – Kabouda

Contexte

Kabouda est un village de la commune rurale de Meguet au Burkina Faso. Depuis de nombreuses années, un partenariat de coopération est engagé avec la ville de Harnes par l'intermédiaire de l'association de jumelage Harnes Kabouda, notamment sur l'accès à l'eau potable, la santé et l'éducation.

Etapas de réalisation

Dans ce cadre, plusieurs actions pilotes ont été conduites sur des projets de barrage, d'adduction d'eau et de formation à la gestion, de création de postes de fontainiers pour pérenniser les équipements, ainsi que des missions sanitaires avec des médecins, du parrainage scolaire et de l'envoi de matériel.

Après étude de la ressource en eau souterraine disponible, le projet sur l'accès à l'eau potable a été défini. Il porte sur la réalisation d'un forage alimentant un château d'eau, lui-même relié à trois bornes-fontaines et à des branchements privés. La gestion des bornes-fontaines a été confiée, après formation, à des fontainiers qui vendent l'eau et assurent surveillance et entretien. Environ 2 500 personnes sont concernées par ces ouvrages.

Ce projet, d'un coût global de 65 000 euros, est financé notamment par l'Agence de l'eau Artois-Picardie (financement solidaire loi Oudin-Santini), par le groupe Veolia et par des entreprises privées.

Par ailleurs, la construction d'un barrage de 600 000 m³, sur le site d'un ancien barrage détruit, a permis l'irrigation d'un périmètre de 5 hectares, de l'eau presque toute l'année et 2 récoltes par an. Ce deuxième projet concerne 8 000 personnes.

A retenir

- La conduite d'une étude de faisabilité pour prendre la mesure des besoins exprimés, des conditions socio-économiques des bénéficiaires et des options techniques envisageables
- La concertation avec les habitants et autorités locales
- Une réflexion approfondie sur la gestion des équipements et la formation des personnels
- Une sensibilisation de la population
- Des financements publics mobilisés notamment en application de la loi Oudin-Santini

Les partenaires

- L'Agence de l'eau Artois-Picardie (loi Oudin-Santini)
- Le groupe Veolia, en France et par l'intermédiaire d'un correspondant sur le terrain
- Des entreprises privées de Harnes
- Les partenaires locaux, l'association Le Gradeck et la communauté rurale de Meguet

Plus d'informations

- Jean Paul BALLA, ville de Harnes : T. 03 21 79 42 79
edith.saison@ville-harnes.fr
- Patrice WICHLACZ, président de l'association de jumelage : T. 03 21 20 33 56
patrice.wichlacz@numericable.fr

Guinée

Accès à l'eau et gestion de la ressource à Mamou

Département du Nord



Contexte

Dans le cadre du partenariat développé depuis 2004 entre le Département du Nord et la Région de Mamou en Guinée, le Département cofinance un programme de coopération dans les domaines de la santé-action sociale, de l'éducation (secondaire) et de la culture (maîtrise d'ouvrage déléguée à l'association Acauped). En 2005, et sur la base de sollicitations exprimées par les partenaires locaux, une expertise a été engagée en vue de compléter ce programme par un volet spécifique « Eau et assainissement ». Un programme pluriannuel a alors été défini. Les collectivités guinéennes partenaires sont celles de Mamou, Dalaba et Pita (province de Mamou).

Étapes de réalisation

L'association Acauped a pour mission de mettre en œuvre le programme de coopération « accès et gestion des ressources en eau en Région de Mamou ». Le projet d'accès à l'eau potable concerne les populations des quartiers périurbains au moyen de forages. Il bénéficie également aux usagers des équipements publics de santé, d'éducation, et des services publics urbains (marchés et les gares routières).

Le Département du Nord a mis en place des moyens humains sur le site du projet. Il envoie des Volontaires du Progrès, organise des visites d'élus, subventionne l'équipe de l'association Acauped en Guinée et envoie régulièrement sur place un chef



de projet technique et un coordonnateur. Il répond également aux besoins de matériel informatique et d'analyse des eaux. Les solutions techniques ont été trouvées avec l'expertise locale et française. Une étude de faisabilité est par ailleurs en cours à l'initiative de l'Agence française de développement. Un important volet formation est organisé par l'Acauped en direction des populations et en particulier des élèves. La gestion des ouvrages exécutés dans le domaine de l'eau et des déchets est aussi accompagnée en termes de formation et d'appui technique avec la participation de stagiaires nordistes et la réalisation de missions techniques. La gestion et le suivi financier du programme sont assurés par l'Acauped avec les collectivités partenaires. Pour le fonctionnement technique, l'entretien, la maintenance et la surveillance, le partenariat accompagne les comités de points d'eau, les unions ou les syndicats pour les latrines sur les marchés et sur les gares routières. Le partenariat accompagne également les collectivités pour les latrines en bâtiments publics, et l'exploitant, la Société des eaux de Guinée à Pita. Le suivi en cours du programme est assuré par l'Acauped et par les services du Département du Nord.

A retenir

- L'économie générale et l'adéquation avec les besoins des populations sont des exigences en coopération
- La réalisation d'une étude préalable
- La formation des partenaires du projet

Partenaires

- En France : l'Agence de l'eau Artois-Picardie, l'association Acauped
- En Guinée : les collectivités, l'association Acauped
- L'Association française des volontaires du progrès (AFVP)
- Agence française de développement

Financements

- Budget annuel : près de 600 000 €
- Budget global : 1 790 000 €
- Partenaires financiers sollicités : AFD et Agence de l'eau Artois-Picardie

Plus d'informations

- Département du Nord
Hôtel du Département
551, rue G. Delory 59 047 Lille CEDEX.
T./Fax : 03 20 63 59 81 / 03 20 63 59 71.

Contacts :

- François CHARLET, responsable du service Eau et Agriculture à la direction de l'Environnement et du Développement des territoires : fcharlet@cg59.fr
- Maxence THOORIS, service Relations internationales : mthooris@cg59.fr



Mozambique

Accès durable à l'eau potable et renforcement des pratiques d'hygiène

Association Essor

Contexte

Le domaine de l'agriculture et du développement rural est au cœur de la stratégie du gouvernement mozambicain, exposée dans le Plan d'action pour la réduction de la pauvreté extrême (PARPA). L'approvisionnement en eau est fondamental, tant pour la consommation humaine que pour l'agriculture. Le projet développe ses actions dans 3 districts des provinces de Nampula et de Sofala, qui ont les caractéristiques socio-économiques les plus faibles du pays. Les districts de Nacala-a-Velha et Monapo (Nampula) et Nhamathanda (Sofala) présentent les besoins les plus forts car l'accès à l'eau potable est compris entre 7 et 20 % pour les zones d'intervention retenues (sur la base d'un point d'eau pour 500 personnes). L'association Essor, basée à Marcq-en-Barœul, est présente depuis 2000 au Mozambique et mène déjà des projets de développement rural dans ces zones.

Etapes de réalisations

Le projet a pour objectif d'améliorer durablement l'accès à l'eau potable et les pratiques d'hygiène de 24 000 personnes, de réduire le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans et de contribuer au renforcement d'organisations locales.

La première action porte sur la constitution de comités villageois, organisations de base reconnues par les autorités administratives locales. Ils ont le soutien des leaders traditionnels dans la mesure où leur création se fait dans un esprit de concertation et d'implication de l'ensemble des parties. Ces comités prendront alors en charge la gestion du projet retenu. L'appropriation du projet par le village se fait donc dès sa genèse.



Il s'agit aussi de mettre en place des formations à l'hygiène et à l'assainissement basées sur la méthode PHAST, qui permettent de renforcer la prise de conscience des liens étroits existants entre la santé, les comportements individuels et l'environnement.

80 points d'eau protégés et 2000 latrines familiales vont être progressivement réalisés. Seront également mis en place des services de base nécessaires à la maintenance des ouvrages. Ils fourniront aux membres des comités villageois des villages bénéficiaires du projet mais également à l'ensemble des populations utilisatrices, les moyens de prendre en charge l'entretien des pompes manuelles installées.

Enfin, le renforcement des capacités des villageois et du comité permettra de lancer une dynamique de développement en élargissant le spectre des actions liées à l'eau et à l'hygiène. Cette dynamique donne aux familles les plus démunies des moyens de mieux répondre à leurs besoins vitaux et à la communauté d'acquiescer une véritable compétence en résolution de problèmes.



A retenir

- La gestion du point d'eau par un comité villageois dont les capacités organisationnelles et techniques sont renforcées.
- Un accès facilité aux pièces détachées via un réseau de distribution de proximité s'appuyant sur des boutiques en milieu rural et sur un réseau de réparateurs professionnels formés à la maintenance
- Une démarche participative permettant l'appropriation du projet
- Des volets de sensibilisation/information/formation permettant une prise de conscience puis une mise en application : hygiène, gestion, investissements...
- Le renforcement des capacités des comités villageois, du secteur privé et des agents du secteur public permettant de mettre en place les conditions de durabilité et d'extension des actions.

Partenaires

- Les ONG françaises regroupées en consortium : Essor (coordination globale), InterAide (coordination technique)
- Les ONG locales : ORAM, AMASI (animation et organisation communautaires, éducation sanitaire)
- Les pouvoirs publics locaux : direction provinciale des Travaux publics et de l'Habitat pour le suivi des opérations.
- Autorités traditionnelles, comités villageois, artisans et commerçants, familles.

Financements

- Le projet sera mené sur 2 ans. Le coût total est de 1 073 584 euros
- La Banque africaine de développement ou la Commission européenne (Facilité Eau)
- L'Agence de l'eau Artois-Picardie
- Le Département du Nord
- Une participation des bénéficiaires

Plus d'informations

- Jean-Philippe DELGRANGE, directeur d'Essor
92, rue de la Reine Astrid 59700 Marcq-en-Barœul
T. 03 20 83 04 15 / essor@nordnet.fr
www.essor-ong.org

Sénégal

Le projet Bilhvax : un vaccin contre la bilharziose

Région Nord - Pas de Calais / Inserm

La Région Nord - Pas de Calais, au travers de sa politique de coopération décentralisée, s'est largement investie dans le champ de l'eau et de la santé grâce à un réseau d'acteurs dont la compétence est reconnue nationalement.

S'agissant de sa politique de coopération décentralisée avec la Région de Saint-Louis au Sénégal, l'intervention de la Région Nord - Pas de Calais s'articule autour de trois axes :

- l'accès à l'eau potable par le biais d'énergies "propres", éoliennes et panneaux solaires, notamment par le programme Alizés porté par l'Espace éolien régional et le GRET (Groupe de recherches et d'échanges technologiques) ;
- l'intervention dans le cadre de la prévention et du traitement des maladies hydriques. C'est le cas du programme Espoir porté par l'Institut Pasteur et par l'association Espoir pour la santé à Dakar ;
- l'éducation au développement en Région Nord - Pas de Calais, dont un volet porte sur la sensibilisation au problème de l'eau au Sénégal, en particulier les interventions en milieu scolaire de l'association Le Partenariat.

Contexte

Le projet concerne la vaccination de populations contre la bilharziose qui est, après le paludisme, la maladie parasitaire (à transmission aquatique) la plus répandue au monde. Elle concerne essentiellement les pays en voie de développement : d'après l'OMS, 200 millions de personnes sont en effet touchées, de façon chronique, dans 75 pays ; la maladie cause entre 300 000 et 500 000 décès par an dans le monde, les enfants et les jeunes étant les plus touchés.



Depuis vingt ans, et dans la continuité des travaux menés par le professeur André Capron, expert mondialement reconnu dans le domaine de l'immunologie parasitaire, via le programme Espoir, une équipe de chercheurs de l'Institut Pasteur et de l'Inserm de Lille a créé en Région Nord - Pas de Calais et à Saint-Louis au Sénégal, un pôle de recherche (clinique et de terrain) pour trouver les meilleures solutions thérapeutiques et préventives à la bilharziose.

Rejoints depuis plus de 10 ans par la Région Nord - Pas de Calais, comme principal partenaire dans le cadre de la coopération décentralisée, ces chercheurs ont découvert un candidat vaccin, Bilhvax. Au total, depuis 1990, près de 700 000 € ont été consacrés par la Région au soutien du programme Espoir, au titre de ses politiques de recherche et de coopération décentralisée avec la Région de Saint-Louis.



A retenir

- Le premier projet mondial de vaccin anti-bilharzien est sur le point d'être finalisé après des essais cliniques très prometteurs
- La signature d'une convention pluriannuelle d'objectif avec l'Inserm pour la réalisation du projet Bilhvax.
- La mobilisation de financements publics : ministère des Affaires étrangères et européennes à hauteur de 450 000 € sur cinq ans, Région Wallonie à hauteur de 250 000 € par an, Agence de l'Eau Artois-Picardie
- Les financements privés mobilisés : Véolia, Lessaffre, Crédit mutuel Nord-Europe

Les partenaires

- L'Inserm
- Le ministère français des Affaires étrangères et européennes
- La société Eurogentec, basée à Angers
- La Région Wallonie
- L'Agence de l'eau Artois-Picardie (sollicitée)

Plus d'informations

- Martine BENOIST, chef du service Coopération et Relations internationales de la Région Nord - Pas de Calais
111, rue Berthe Morisot 59000 Lille
T. 03 28 82 79 40 / m.benoist@nordpasdecals.fr
- Gilles RIVEAU, directeur scientifique de l'association Espoir pour la santé : gilles.riveau@netcourrier.com

Etapes de réalisation

Les premiers essais cliniques sont entrepris en 1998 à Lille, puis en zone d'endémie de la bilharziose au Sénégal et au Niger dans le cadre d'un vaste programme de collaboration internationale dont l'animateur en Afrique est l'association Espoir pour la santé. Ce programme réunit, autour des autorités sénégalaises, l'Union européenne, le ministère français des Affaires étrangères et européennes, l'Organisation mondiale de la santé, la Région médicale de Saint-Louis et la Région Nord - Pas de Calais.

Suite aux résultats très encourageants des deux premières phases d'essais cliniques, le COSSEC (Comité scientifique de l'Inserm) a donné en septembre son avis favorable à la poursuite de la démarche.

La première phase d'efficacité commencera en octobre 2008. Il s'agit de réaliser un essai clinique à grande échelle sur près de 250 enfants bilharziens de la Région de Saint-Louis, avant application du vaccin à l'ensemble de la population. Cette troisième phase d'essais cliniques durera cinq ans. Elle consistera essentiellement en l'élaboration du vaccin par la société Eurogentec pour préparer les premières injections sur le terrain en 2008 et l'identification des enfants. La dernière année sera consacrée à l'analyse des données et à la surveillance des patients traités.

La Région Nord - Pas de Calais a décidé d'accompagner moralement et financièrement l'Inserm (promoteur du vaccin) à hauteur d'1 M€ pendant cinq ans, soit 5 M€ au total.

Appuis techniques et financiers en Région

Financements de projets en Nord - Pas de Calais

Région Nord - Pas de Calais

Direction des Partenariats internationaux et régionaux

Depuis 1992, les collectivités ont la possibilité de mener des coopérations internationales. La Région a choisi de saisir cette opportunité de s'ouvrir au monde par des partenariats ciblés. Elle soutient aussi les acteurs de son territoire dans leur mise en réseau, leur qualification et dans la réalisation de leurs projets... sans oublier les jeunes.

Hôtel de Région – Centre Rihour 59555 LILLE CEDEX
T. 03 28 82 79 02 • dpir@nordpasdecalais.fr
www.nordpasdecalais.fr

Coopération décentralisée avec d'autres régions du monde

Région de Kayes au Mali, Régions de Saint-Louis et de Matam au Sénégal, Région de Doukkala-Abda au Maroc, Région d'Analanjirofo à Madagascar, provinces Thua-Thien-Huê, Da Nang et Quang Nam en Centre-Vietnam. Chacun de ces accords définit les axes prioritaires de la coopération : éducation et formation, santé, préservation de l'environnement, développement rural, tourisme, appui institutionnel.

Fonds SISA - Solidaires ici, solidaires ailleurs

Fonds régional de soutien à la coopération décentralisée au développement, destiné à donner un coup de pouce aux nouvelles actions de coopération portées par les associations, les collectivités... comprenant une action d'éducation au développement dans le Nord - Pas de Calais. Montant maximum de l'aide : 8 000 € par an, 20 000 € sur 3 ans. Deux dates limites de dépôt de dossier par an, en mars et en septembre.

Contact : Isabelle Haas • T. 03 28 82 77 10 / 51

Appel à projet "Devenons citoyens de la planète"

Appel destiné à soutenir les projets collectifs de jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de la solidarité internationale à l'étranger. Montant maximum de l'aide : 8 000 € pour les projets menés avec les zones de coopération prioritaires de la Région Nord - Pas de Calais, 5 000 € pour les autres. Deux dates limites de dépôt des dossiers par an : en février et en septembre.

Contact : Christine Vanhoutte • T. 03 28 82 79 37

Aide à la mobilité internationale des jeunes

Soutien aux stages étudiants dans les pays en développement, selon une convention tripartite entre l'université, l'étudiant et la structure d'accueil. Montant maximum de l'aide : 500 €.

Contact : Rosa Gravina • T. 03 28 82 79 02

Département du Nord

51, rue Gustave Delory 59047 LILLE Cédex
T. 03 20 63 47 02 • www.cg59.fr

Coopération décentralisée

Contact : Jasmin Guibert, Maxence Thooris • T. 03 20 63 59 85

Soutien aux projets de solidarité internationale d'associations, de collectivités ou autres comprenant une action d'éducation au développement dans le Nord. Pour les zones de coopération (Région de Mamou en Guinée, département de Dagana au Sénégal) et les zones privilégiées (10 pays d'Afrique : 10 à 15 000 €), les thématiques retenues sont la santé et l'action sociale, l'éducation, la culture et l'appui à la décentralisation ; cofinancement de 3 ans maximum. Pour les projets hors zones (Amérique latine, Asie, Afrique : 5 à 8 000 €) : la santé et l'action sociale sur 12 mois maximum. 3 à 4 commissions par an.

Echanges internationaux de jeunes

Dispositif visant à permettre à un groupe de jeunes (d'au moins 3 personnes) de 11 à 24 ans de découvrir d'autres cultures en partant à l'étranger ou d'accueillir des jeunes étrangers en France dans le cadre de programmes culturels, linguistiques ou sportifs avec une durée minimale de 3 jours. Montant maximum

de l'aide : 3,70 €/jeune/jour pendant une durée de 15 jours maximum, même si le projet dure plus longtemps. La subvention est doublée pour les départs ou les accueils de partenaires des zones de coopération décentralisée du Département du Nord.

Contact : Katherine Massain • T. 03 20 63 57 15

Département du Pas de Calais

Hôtel du département

20, rue Ferdinand Buisson 62 018 ARRAS Cédex 9
T. 03 21 21 62 62 • www.cg62.fr

Contact : M. Yvan OFFROY • T. 03 21 21 61 10
offroy.yvan@cg62.fr

Concours départemental "Imaginons un monde meilleur"

Subvention accordée aux acteurs du Pas de Calais (jeunes, associations, collectivités, établissements scolaires...) dans le cadre de projets de solidarité internationale (500 à 4 000 € dans la limite de 33 % du budget). Les projets doivent s'inscrire dans une démarche globale de développement et de réciprocité à travers l'éducation, la santé, la culture, l'action sociale, l'économie, l'environnement et la francophonie. Dépôt des dossiers toute l'année (2 commissions par an).

L'Agence de l'eau Artois-Picardie

Contact : Arnaud Courtecuisse
a.courtecuisse@eau-artois-picardie.fr
www.eau-artois-picardie.fr

Au-delà de son action dans le cadre de la Commission internationale de l'Escaut (CIE), l'Agence, depuis la mise en œuvre de la loi du 9 février 2005 relative à « la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement » a étoffé son action vis-à-vis :

- des organismes de bassin qui souhaitent établir un jumelage avec l'Agence de l'eau Artois-Picardie (coopération institutionnelle) ;

- des pays en voie de développement ou émergents pour lesquels l'Agence peut apporter une aide technique ou financière.

L'Agence de l'eau Artois-Picardie peut ainsi consacrer un budget de 1% de ces recettes budgétaires à l'action internationale et s'appuie sur une commission des Affaires internationales et du développement durable présidée par Jean Schepman (vice-président du Conseil général du Nord), composée d'élus, d'usagers et de représentants des services de l'Etat pour mener et suivre cette politique.

Toute ONG française et collectivité locale ou territoriale du bassin Artois-Picardie peut soumettre une demande d'aide pour un projet dans le domaine de l'accès à l'eau potable ou en matière d'assainissement.

Il suffit d'adresser une demande au directeur de l'Agence accompagnée d'un dossier présentant le projet, les partenaires associés, le budget et son financement, le financement sollicité auprès de l'Agence et les indicateurs qui permettront d'évaluer la mise en œuvre du projet.

Ce dossier sera examiné par la commission des Affaires internationales et du développement durable qui se réunit 3 fois

par an. Chaque année, la commission établit un rapport annuel des actions internationales soutenues, tant en terme de moyens engagés que de résultats obtenus.

En place depuis deux ans, le dispositif de l'Agence de l'eau a déjà soutenu 12 projets. Plus de 500 000 euros de cofinancement ont été accordés pour des réalisations dont le coût total avoisine les 4,4 millions d'euros.

Autres outils financiers

Financements publics

Financements internationaux

La Commission européenne propose aux ONG et aux collectivités des financements à travers des appels à projets.

<http://ec.europa.eu/comm/europeaid>

Le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM)

Le FFEM est un fonds public bilatéral créé en 1994 par le gouvernement français à la suite du sommet de Rio. Il a pour objectif de favoriser la protection de l'environnement mondial par le financement dans les pays en développement et en transition de projets de développement durable et de préservation des grands équilibres environnementaux. Depuis 2005, le FFEM propose aux acteurs de la société civile des pays du Sud (associations, collectivités) une initiative : le Programme de petites initiatives qui permet de financer des projets locaux contribuant à la protection de l'environnement.

www.ffem.net

Financements nationaux

Ministère des Affaires étrangères et européennes

- Mission d'appui à l'action internationale des ONG / MAAIONG : www.diplomatie.gouv.fr/solidarite

- Délégation à l'action extérieure des collectivités locales : www.diplomatie.gouv.fr/cncd

- Les fonds sociaux de développement des services de coopération et d'action culturelle (SCAC) des ambassades de France : www.diplomatie.gouv.fr

L'Agence française de développement (AFD)

Opérateur pivot du dispositif français de l'aide publique au développement, l'AFD a pour mission de financer le développement, notamment des biens publics mondiaux. Elle intervient dans plus de 60 pays. Un nouveau dispositif expérimental (les concours locaux de faible montant), concerne les demandes d'un montant compris entre 300 000 et 750 000 €.

www.afd.fr

Coordination Sud

Coordination Sud propose des informations régulièrement mises à jour sur les différentes sources de financement, publiques et privées, mobilisables hors collectivités locales : www.coordinationssud.org / rubrique « accès aux financements »

Financements privés

- Portail des fondations et du mécénat : www.fondations.org

Ce portail propose de plus de 400 fondations françaises et étrangères (tous domaines d'activités confondus).

- La Fondation Ensemble cofinance des projets de solidarité internationale dans les domaines de l'eau de l'assainissement et la protection des milieux naturels : www.fondationensemble.org

Centres ressources

Lianes coopération

Réseau d'appui à la solidarité internationale en Nord - Pas de Calais

Information, orientation, appui-conseil aux collectivités et à tous types d'acteurs, formation et mise en réseau.

c/o Maison régionale de l'environnement et des solidarités
23, rue Gosselet 59000 LILLE • T./Fax : 03 20 85 10 96

Mail : lianescooperation@wanadoo.fr

Site internet : www.lianescooperation.org

Le programme Solidarité-Eau (pS-Eau)

Un partage d'expériences

Le pS-Eau facilite les initiatives locales de coopération dans les domaines de l'eau et de l'assainissement à travers l'organisation de concertation entre les acteurs de solidarité internationale (ONG, pouvoirs publics, collectivités, secteur privé, milieu de la recherche), l'animation de programmes de recherche-action, la production et la diffusion d'informations, le conseil aux porteurs de projet.

Programme Solidarité Eau

32, rue le Peletier 75009 PARIS

T. 01 53 34 91 20 • F. 01 53 34 91 21

www.pseau.org pseau@pseau.org

Les structures ressources généralistes

CRDTM

Centre régional de documentation et d'information pour le développement et la solidarité internationale

Information, orientation, appui-conseil à la rédaction de projets d'éducation au développement auprès des jeunes, des associations et des établissements scolaires. Membre du réseau national RITIMO.

c/o Maison régionale de l'environnement et des solidarités
23, rue Gosselet 59000 LILLE • T. 03 20 53 80 14
crdtm@asso.globenet.org • www.crdtm.canalblog.com

RITIMO

Antennes et points relais Solidarité internationale

- **Bailleul** : Bibliothèque municipale, service Culture de la ville
T. 03 28 49 29 89 • culturel@ville-bailleul.fr
- **Boulogne sur mer** : Bibliothèque municipale
19, rue de Wicardenne • T. 03 21 31 12 02
crdtmboulogne@globenet.org
- **Halluin** : Bibliothèque municipale, 144 rue de Lille
T. 03 20 68 32 45 • bmhalluin@wanadoo.fr
- **Loos en Gohelle** : Association Loos N'Gourma - Hôtel de ville
59, rue Roger Salengro

- **Maubeuge** : Bibliothèque Centre culturel de l'Arsenal
rue de la Croix • T. 03 27 65 28 00
bibliotheque-arsenal@ville-maubeuge.fr
- **Roubaix** : Pôle Ressources Jeunesse Deschepper
50, rue Sébastopol • T. 03 20 36 91 46
deschepper@ville-roubaix.fr
- **Valenciennes** : STAJ Nord-Artois, 56 rue Durin
T. 03 27 47 29 97 • nord-artois@staj.asso.fr

Cap Solidarités

Plateforme au service des acteurs non professionnels
de la Solidarité internationale

Information, formation, orientation, animation de réseau,
appui-conseil à tous types d'acteurs

75, rue du Chevalier français 59000 LILLE
T. 03 20 53 20 64 • coordination@capsolidarites.asso.fr
www.capsolidarites.capsolidarites.fr

Région Nord - Pas de Calais

Direction des Partenariats internationaux et régionaux
Information, orientation, conseil

Hôtel de Région - Centre Rihour - 59555 LILLE Cédex
T. 03 28 82 79 02 • F. 03 28 82 79 05 • www.cr-npdc.fr

Département du Nord

Service Europe et Relations internationales
Information, orientation, formation, conseil auprès des
porteurs de projets

51, rue Gustave Delory 59047 LILLE Cédex
Tel : 03 20 63 59 59 • www.cg59.fr

Département du Pas de Calais

Information, orientation, formation, conseil auprès des por-
teurs de projets

Hôtel du Département - Rue Ferdinand Buisson
62 018 ARRAS Cédex 9
T. 03 21 21 62 62 • F. 03 21 21 62 00 • www.cg62.fr

Les structures d'appui au public Jeunes

Appui aux projets scolaires

- **Direction régionale de l'Agriculture et des Forêts (DRAF)**

Information, orientation, appui-conseil à la Mission de coopéra-
tion internationale des établissements d'enseignement agricole

Cité Administrative - BP 505 - 59022 LILLE Cédex
T. 03 20 96 42 20 • F. 03 20 96 42 39
srfd.nord@educagri.fr • www.agriculture.gouv.fr

- **Rectorat de l'Académie de Lille**

Délégation académique aux Relations internationales et à la
coopération (DARIC). Information, orientation, appui-conseil
auprès des établissements scolaires

20, rue Saint Jacques - BP 709 - 59033 LILLE Cédex
T. 03 20 15 60 00 • F. 03 20 15 65 90 • www.ac-lille.fr

- **Direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC)**

16, rue Négrier 59042 LILLE Cédex
T. 03 20 12 54 51 • F. 03 20 55 70 36 • mpg.cc@wanadoo.fr

Information, orientation, formation des publics Jeunes

- **Association pour le développement des initiatives
citoyennes et européennes (ADICE)**

Information, orientation, formation auprès du public Jeunes
et associations sur le thème du volontariat et de la mobilité
internationale des jeunes

2, avenue Jean Lebas 59100 ROUBAIX
T. 03 20 11 22 68 • association.adice@wanadoo.fr
www.adice.asso.fr

- **Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active**

Conseil ponctuel dans le cadre du Fonds départemental d'aide à l'initiative des Jeunes

118, boulevard de la Liberté 59000 LILLE
T. 03 20 12 80 00 • cemeanordpasdecalsais@nordnet.fr
www.cemea.asso.fr

- **Centre régional d'information jeunesse (CRIJ)**

2, rue Nicolas Leblanc 59000 LILLE
T 03 20 12 87 30 • doc@crij-npdc.asso.fr
www.crij-npdc.asso.fr

- **Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports (DRDJS)**

35, rue Boucher de Perthes 59044 LILLE Cédex
T. 03 20 14 42 42 • F. 03 20 14 42 00

- **Direction départementale de la Jeunesse et des sports (DDJS du Pas de Calais)**

8, voie Bossuet 62000 ARRAS
T. 03 21 23 87 87 • F. 03 21 71 19 70
mjs-062@jeunesse-sports.gouv.fr
www.drdjs-nordpasdecalsais.jeunesse-sports.gouv.fr

- **Léo Lagrange solidarité internationale**

41, rue Lazare Garreau 59000 LILLE
T. 03 28 55 95 20 • leolagrange@nordnet.fr
www.leolagrange-fnll.org

- **Service civil international (SCI Nord)**

Conseil au public Jeunes et associations sur les chantiers internationaux de jeunes et les projets de jeunes en insertion

75, rue du Chevalier français 59000 LILLE
T. 03 20 55 22 58 • scinord@nordnet.fr
www.sci-france.org

- **Service technique pour les activités de jeunesse (STAJ Nord-Artois)**

56, rue Durin 59300 VALENCIENNES
T. 03 27 47 29 97 • nord-artois@staj.asso.fr
www.staj.asso.fr

Compétences géographiques

- **Centre d'éducation et de formation interculturelle, rencontre (CEFIR)**

66, rue du Fort Louis 59140 DUNKERQUE
T. 03 28 63 71 87 • cefir@cefir.fr • www.cefir.fr

Information, orientation, formation, appui-conseil dans la durée aux publics jeunes, et entreprises sur les projets d'activités économiques, interculturel et les projets vers l'Algérie, le Maroc et la Méditerranée.

- **Centre de recherche et formation sur le développement (CRFD)**

107/841, Boulevard de Valmy 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
T. 03 20 47 49 34 • abou.crfd@wanadoo.fr

Information, orientation, formation, conseil auprès du public, des associations, des collectivités et des migrants pour les projets en Afrique de l'Ouest.

- **Groupe de recherches et de réalisations pour le développement rural (GRDR)**

3, rue Camille Guérin 59800 LILLE
T. 03 20 42 83 11 • antenne.npdc@grdr.org • www.grdr.org

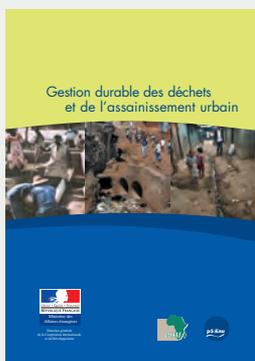
Information, orientation, appui-conseil, animation réseau auprès des publics d'établissements scolaires, d'organisations professionnelles agricoles, de collectivités, sur les projets dans la vallée du fleuve Sénégal : Mali, Sénégal, Mauritanie.

- **Le Partenariat**

71, rue Victor Renard 59000 LILLE
T. 03 20 53 76 76 • contact@lepartenariat.org
www.partenariat-saint-louis-senegal.org

Information, orientation, appui-conseil, animation de réseau auprès de tous types d'acteurs pour les projets en Région de Saint-Louis du Sénégal et projets d'éducation au développement.

Bibliographie, expositions, sites utiles



Bibliographie

- *Le Guide de la coopération décentralisée*, Ministère des Affaires étrangères, Documentation française, 2000
- *Europe et coopération décentralisée, Vade-Mecum pour les collectivités territoriales françaises souhaitant participer aux programmes de coopération internationale de l'Union Européenne*, C. Balleix, Cellule Entreprises et coopération, A. de Calan, HCCI, juin 2005
- *Cycle des projets, cadre logique et efficacité des interventions de développement*, C. Castellanet, revue Traverses n°13, Groupe Initiatives, octobre 2003
- *Eau potable et assainissement dans les quartiers périurbains et les petits centres*, pS-Eau, Ministère des Affaires étrangères, 1998
- *Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain*, pS-Eau, PDM, ministère des Affaires étrangères, 2004
- *Eléments de réflexion pour une démarche de développement en partenariat, progressive, adaptée et concertée*, Didier Allély, programme Solidarité Eau, juillet 1995
- *Guide de la coopération décentralisée : eau assainissement et solidarité*, Pierre-Marie Grondin, Christophe Le Jallé, Denis Désille, Guillaume Aubourg, Ed. CNCND, Paris, Mars 2007, 58 p. www.pseau.org/outils/biblio/resume.php?docu_document_id=753
- *L'assainissement dans les pays en développement : les acteurs français s'engagent*, pS-Eau/Arene, Paris, 2006, 24 p. www.pseau.org/outils/biblio/resume.php?docu_document_id=726
- *Eau, assainissement et développement durable. Les enjeux dans les villes des pays en développement*, sous la direction de Cédric Baechler et Nicolas Dutreix, Unesco/Véolia Water/pS-Eau, Paris, janvier 2004, 160 p.

Expositions itinérantes



L'assainissement dans les pays en développement. Les acteurs français s'engagent. Afin de sensibiliser un public toujours plus large aux questions de développement durable, l'Arene Île-de-France et le pS-Eau ont créé cette exposition itinérante, élaborée avec l'appui d'un groupe d'experts (notamment du Siaap et de l'AFD). Elle comporte 12 panneaux pédagogiques présentant de façon simple la situation et les enjeux de l'assainissement dans les pays en développement, les différentes techniques d'assainissement utilisées, la problématique du financement de ce service et les nouveaux moyens d'intervention des acteurs français, et enfin 4 cas concrets d'actions de coopération d'acteurs franciliens.

www.arenidf.org/cooperation/solidariteeau.html

Au-delà, de l'eau. L'association de solidarité internationale Eau Vive s'est associée au photographe et documentariste Didier Bergounhoux qui travaille sur la question de l'eau en Afrique de l'Ouest depuis plusieurs années. Une exposition de cinquante photographies en noir et blanc porte un regard original, au plus près des Sahéliens que Eau Vive accompagne depuis trente ans, sur l'eau, enjeu majeur de développement, mais également facteur de progrès et de changement social.

<http://eauviveexpo.canalblog.com/albums/exposition/index.html>

Femmes Eau et développement durable. L'exposition « Femmes, eau et Développement : quels enjeux ? », élaborée par trois partenaires Eau Vive, Eau de Paris et le pS-Eau, retrace en 12 panneaux la fonction de l'eau comme source de développement et de la nécessité de l'implication des femmes dans les actions.

www.eau-vive.org/fr/publication/exposition.php

Pédag'Eau : recensement des supports pédagogiques pour l'animation et l'éducation au développement. www.pedageau.fr

Des sites utiles

- Nombreuses références et documents téléchargeables sur : www.pseau.org/publications/
- Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût (Crepa) : www.reseaucrepa.org
- Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux : www.sandec.ch
- Le réseau francophone sur l'eau et l'assainissement (RéFEA) : www.oieau.org/ReFEA
- Partenariat français pour l'eau (PFE) : www.eau-international-france.fr
- Réseau Pratiques d'échanges d'idées et de méthodes pour des actions : www.interaide.org/pratiques
- **Les services techniques nationaux de l'Hydraulique et de l'Assainissement.** Ces sites offrent de nombreux documents indispensables (code de l'eau, guide de montage de projet, plan et stratégie nationale d'accès à l'eau et l'assainissement etc.) et contacts utiles notamment des services techniques déconcentrés :
 - Sénégal : www.pepam.gouv.sn
 - Mali : direction nationale de l'Hydraulique www.dnh-mali.org
 - Burkina Faso : direction générale des Ressources en eau www.eauburkina.bf
 - Mauritanie : direction nationale de l'Hydraulique et de l'Assainissement www.hydraulique.mr



Lianes Coopération

Lianes coopération anime le réseau des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale en Nord - Pas de Calais. C'est un espace d'information, de formation, de concertation et de réflexion collective sur les pratiques de coopération internationale, entre tous les acteurs de la Région : associations, collectivités, établissements scolaires et universitaires, cliniques et hôpitaux, institutions d'Etat, etc.



Le programme Solidarité-Eau

Le programme Solidarité-Eau (pS-Eau) facilite les initiatives locales de coopération dans les domaines de l'eau et de l'assainissement à travers l'organisation de concertation entre les acteurs de solidarité internationale (ONG, pouvoirs publics, collectivités, secteur privé, milieu de la recherche), l'animation de programmes de recherche-action, la production et la diffusion d'informations.



Lianes Coopération

c/o Maison régionale de
l'Environnement et des Solidarités

23, rue Gosselet 59000 LILLE

T. 03 20 85 10 96

F. 03 20 85 10 96

lianescooperation@wanadoo.fr

www.lianescooperation.org

Programme Solidarité-Eau

32, rue le Peletier 75009 PARIS

T. 33 01 53 34 91 20

F. 33 01 53 34 91 21

pseau@pseau.org

www.pseau.org